N° 114 - Avril 2021

SNUAS-FP magazine

le magazine du Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique

Edito

Questions social

Une pensée magique illusoire

Alors qu'à nouveau les écoles sont fermées pour faire face à une nouvelle vague épidémique, que les restrictions de liberté s'installent dans la durée, voilà qu'émerge (enfin!) dans le débat public la question de la jeunesse.

Il faut dire que l'actualité est dense à ce sujet, à l'image du mouvement #MeTooInceste, des violences entre jeunes, ou encore de l'explosion du mal-être des enfants, adolescent.e.s ou étudiant.e.s. Nombreuses sont les prises de positions politico-médiatiques sur ces sujets, là pour former les enseignants, ici pour financer des séances de suivi psychologiques et un peu plus loin la désormais sacro-sainte solution magique de faire appel à l'armée pour mettre au pas la jeunesse.

Toutes les solutions sont envisagées pour tenter d'exister dans ce concert assourdissant. Toutes, vraiment ? Ce serait oublié qu'un peu partout dans notre pays, des services peuplés d'irréductibles assistant.e.s et conseiller.e.s techniques de service social continuent de résister à ces solutions magiques pour soutenir, accompagner, protéger les enfants et adolescent.e.s. Loin de la sphère médiatique, ces professionnel.le.s occupent sans relâche le terrain pour construire des réponses individualisées, répondant aux spécificités de chaque territoire, incluant d'abord l'intérêt des personnes accompagnées malgré des conditions de travail compliquées et des moyens très insuffisants.

Un travail colossal que cette revue tente de mettre en lumière à travers les témoignages de celles et ceux qui sont trop souvent oublié.e.s, trop occupé.e.s avec les jeunes pour se faire entendre, trop conscient.e.s que ces sujets ne peuvent s'accommoder d'une pensée magique qui, par nature, simplifie la complexité humaine.

Après l'opération « deux clics pour se faire entendre », le SNUASFP FSU continue son travail pour rendre visible les invisibles, qu'il s'agisse de nombreux échanges avec les parlementaires, de sollicitations auprès de notre ministère, de la construction d'un mouvement unitaire intersyndicale pour faire avancer l'urgence d'investir massivement auprès de nos services sociaux.

La tenue du congrès du SNUASFP FSU à la fin du mois de mai sera l'occasion de dresser un bilan de ce travail et d'esquisser les perspectives pour les prochaines années.

Soyons fier.e.s de notre profession, de notre engagement quotidien, trop souvent méconnu par celles et ceux qui font les lois. Continuons à expliquer, témoigner, donner à voir toute la complexité du travail social. Gardons-nous de céder aux sirènes de la pensée magique qui n'ont pour but que de simplifier les débats pour éviter d'évoquer les difficultés systémiques de notre société.

Le SNUASFP FSU est et restera à vos côtés pour porter haut la voix de toutes les assistant.e.s et conseiller.e.s techniques de service social, il en va de l'avenir de notre jeunesse !

Brice CASTEL

CPPAP N° 1022 S 06656

SURFEZ SUR LE WEB
www.snuasfp.fsu.fr
Courriel : contact@snuasfp-fsu.org

Un site qui vous présente les dossiers d'actualité.
Vous y trouverez aussi les premiers éléments de réponse à vos questions et les coordonnées de votre secrétaire académique et de vos élus CAPA.

Assistants Sociaux SNUAS-FP F.S.U.
Syndicat National Unitaire des ASSISTANTS SOCIAUX de la Fonction Publique

SNUASFP FSU
104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
Tél. : 01 41 63 27 55 - Fax : 01 41 63 15 48

Directrice de publication : Nathalie HENNEQUIN
Impression : Imprimerie L. IMPRIME
93330 Neuilly-sur-Marne
Régie publicitaire : COM D'HABITUDE PUBLICITE
Conception graphique : Jeanet MELEZAN
CPPAP : 1022 S 06656
Ont participé à cette revue : Brigitte ALBERTI Nathalie ANDRIEUX HENNEQUIN - Lise BAZIER Albine CAILLIE - Brice CASTEL - Isabelle CIMA - Gaelle COULAUD - Anna DELPAS - Sylvie GACHENARD - Marie Laure HURET

PUBLICITÉ

Pourquoi privilégier les pièces automobiles recyclées ?

En cas d'accident, l'assureur est en première ligne pour prendre en charge la réparation du véhicule. Consciente de l'importance des assureurs sur le marché des pièces automobiles, MAIF a choisi de le rendre plus éthique en contribuant à structurer la filière des pièces recyclées. Une démarche qui profite à tous, et surtout à la planète.

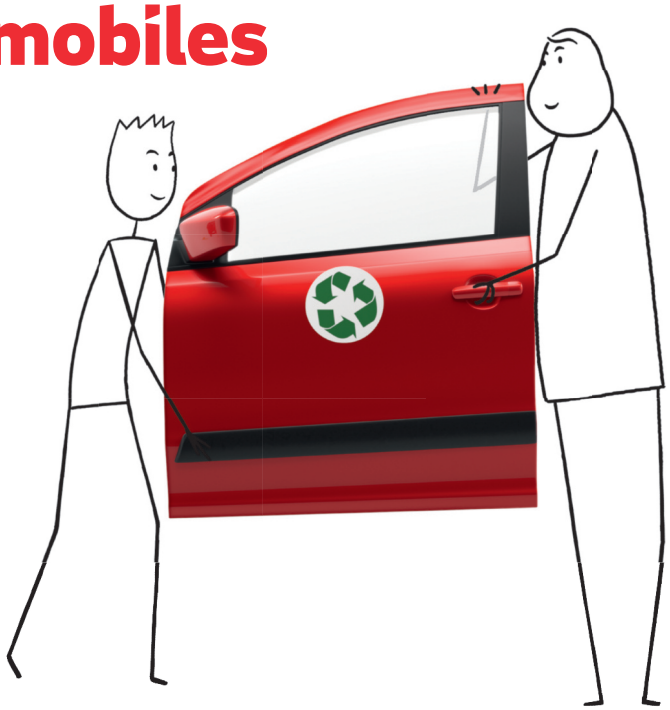

Une pratique utile et engagée

Grâce à un partenariat unique en France avec des recycleurs agréés par les préfectures, MAIF propose depuis 2013 à ses sociétaires - sous réserve de leur accord - des pièces issues de l'économie circulaire. Le groupe mutualiste est ainsi le premier assureur français à avoir lancé une démarche active sur le recyclage des pièces pour soutenir la loi sur la transition énergétique.

Une démarche engagée, quand on sait que donner une seconde vie aux pièces automobiles permet d'économiser des ressources, de l'énergie et des matériaux non-renouvelables dont la planète vient à manquer. Pour l'assureur militant, réutiliser ce qui peut l'être doit devenir le réflexe de chacun. MAIF a ainsi demandé à ses recycleurs agréés de démonter tout véhicule non-réparable de plus de 8 ans pour alimenter ses circuits en pièces recyclées. Cela représente 18 000 véhicules par an et peut alimenter 90 000 réparations.

Un procédé simple qui profite à tous

Pour les sociétaires, les avantages sont nombreux. En plus de contribuer à créer de l'emploi local et à lutter contre le gaspillage, utiliser des pièces recyclées abaisse le prix des réparations. Cela permet de sauver des véhicules qui seraient autrement « économiquement irréparables » et envoyés à la déconstruction.

Quant au procédé, il est des plus simples : le réparateur partenaire commande les pièces recyclées selon leur disponibilité. Chaque pièce est démontée, nettoyée et référencée par un code barre pour assurer sa traçabilité jusqu'au véhicule source. Les pièces sont préparées (ponçage, dégraissage) puis repeintes à la teinte du véhicule. Le résultat final est identique à celui d'une pièce neuve. Une solution économique et responsable que MAIF garantit à vie.

8,2 %

MAIF réalise 8,2% des réparations automobiles* avec des pièces recyclées quand le marché se situerait autour de 3 ou 4%. L'ambition MAIF : atteindre les 10%.

MAIF

assureur militant

* MAIF, 2020

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.

SNUAS-FP magazine
le magazine du Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique

Questions social

LE DOSSIER

Lutte contre les violences

Action contre le harcèlement

Egalité filles garçons

L'Assistante Sociale Scolaire au coeur des politiques de prévention

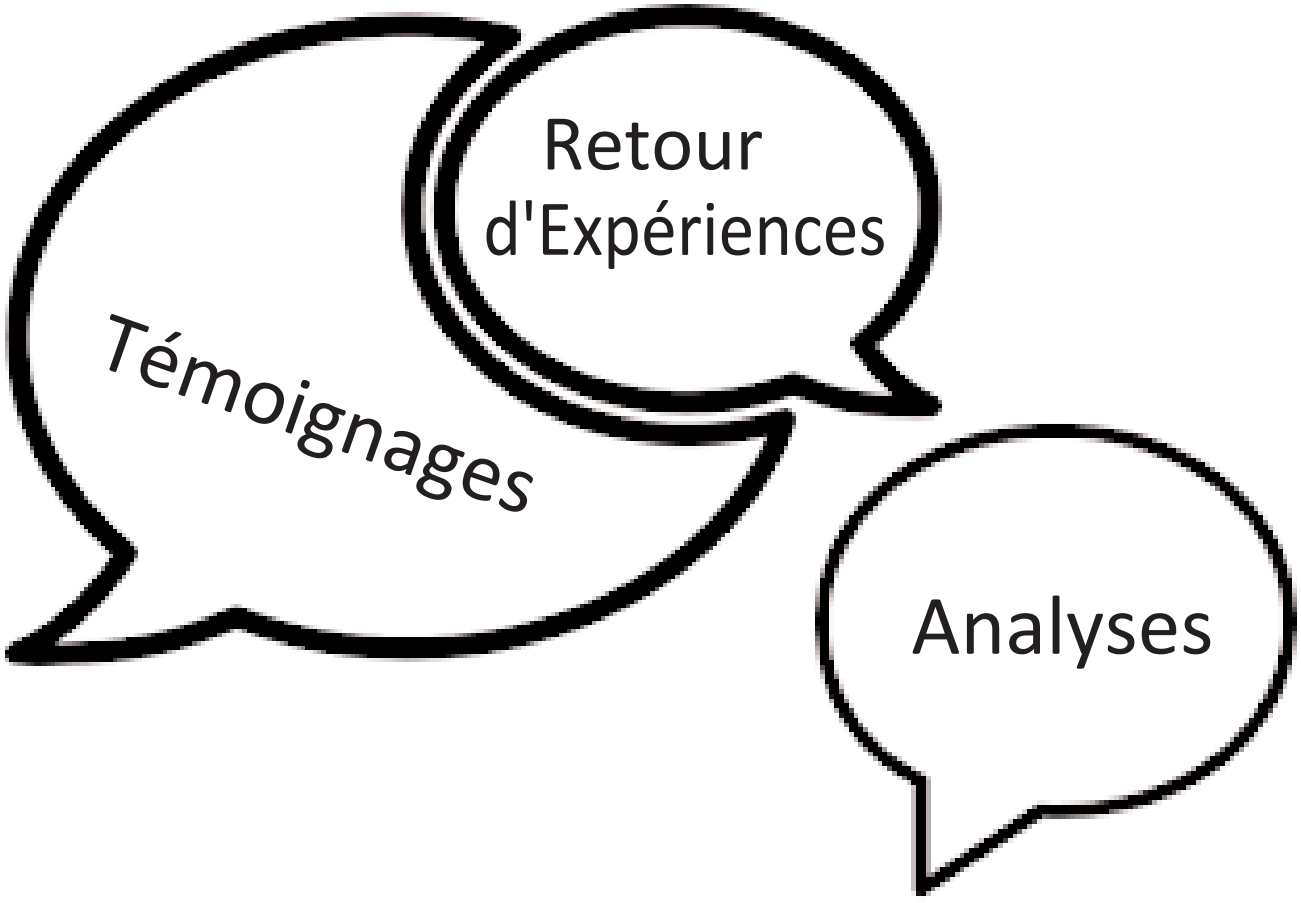

Nous, assistantes sociales scolaires, sommes en première ligne pour mener des actions de prévention face aux problématiques de violence.

Force de proposition auprès des équipes pédagogiques et de direction et animatrices expérimentées lors des interventions collectives, notre rôle est incontournable.

Et ce, même si notre ministère tend trop souvent à l'oublier et que notre profession n'est pas médiatisée.

Démonstration à travers ce tour des académies...

Académie Orléans Tours

la réelle difficulté : les réseaux sociaux »

Le harcèlement scolaire peut prendre naissance au collège par des moqueries, des insultes, des bousculades. Cependant notre réelle difficulté est « les réseaux sociaux ».
En effet, même si le conflit initial semble avoir été géré par les adultes de l'établissement, les élèves poursuivent le conflit avec leur propre code sur les réseaux sociaux.

Les élèves décrivent le souhait de se venger qu'un élève ait « cafté », « michtonné », etc...
Ils se vengent en « affichant » le camarade sur les groupes snapchat/whatapps de sa classe ou de son groupe d'amis.

Souvent les insultes, les moqueries, les diffusions d'images ou de vidéos sont sexistes.
C'est toute la force des réseaux sociaux : mettre aux yeux de tous et compter des partisans à la cause. Après quelques jours, assez de camarades sont au courant, ils en parlent et prennent position pour l'un ou l'autre. Souvent pour l'agresseur car c'est lui qui a démontré plus de pouvoir, de force. Il est rare d'éviter les coups à la sortie de l'établissement.
Les groupes classes du collège sur Snapchat amènent également des parents à intervenir de manière violente « vous arrêtez d'insulter mon fils où je vous choppe à la sortie du collège… », puis se retirent du groupe pensant que le conflit est terminé.
Les parents expliquent céder à la pression de leur enfant : « tout le monde à un portable, tout le monde à snapchat/instagram ». Ils ne veulent pas que leur enfant soit en dehors du groupe d'amis. Cependant ils mettent dans les mains de leur fille/fils un outil qui demande une intelligence sociale qu'on acquiert avec le temps par l'éducation familiale, sociale et scolaire.

Au-delà de l'accompagnement des jeunes concernés directement par le conflit, avec l'infirmière, nous intervenons sur l'égalité filles/garçons en nous centrant d'avantage sur le cyber sexisme dans les classes de 6ème et 5ème : « comment sait-on qu'on est amoureux ? Comment sait-on que l'autre est consentant ? Comment gérer une rupture ? Qu'est-ce que le cyber sexisme et que dit la loi ? »
Cette action se complète par un travail sur la dynamique - cohésion de classe grâce à l'outil Tour de Froebel. Nous pouvons repérer la dynamique générale, les places de chacun (meneur, suiveur, tempère le groupe, en dehors,..) et proposer une analyse à l'équipe. Cet outil permet de définir les règles du groupe classe, le respect entre élèves et de proposer des actions individuelles auprès des élèves ou collectives en adéquation avec nos observations si besoin.

Nous allons proposer d'intervenir dans les classes de CM2 à ce sujet et, en fonction de l'évolution de la pandémie, proposer aux parents un moment d'échange. Au collège les actions de prévention arrivent trop tard.

Certaines filles du collège viennent de demander de créer un club pour parler de la place des filles au sein du collège et surtout faire évoluer les mentalités. La première réunion s'est déroulée il y a une semaine en présence de la CPE, l'infirmière et l'assistante sociale.

Les jeunes proposent beaucoup d'actions en lien avec le droit des femmes (débats, affiches, diffusion d'un 4 pages, journée de l'élégance, émissions radios).

Lise BAZIER
Assistante sociale scolaire
à Saint Jean de la Ruelle

Académie Aix-Marseille

« Nous avons réalisé un film»

J'ai traité le sujet du harcèlement scolaire plusieurs années de suite dans le collège REP + où j'exerçais. Cela prenait la forme suivante : avec la professeur documentaliste nous abordions les séances auprès des élèves de 6°en nous appuyant sur des clips ou extraits de films.

Après avoir expliqué ce qu'était le harcèlement nous leur demandions si certains élèves de façon anonyme pensaient en avoir été victimes à l'école, à l'extérieur ou encore sur les réseaux sociaux.

Sur ce dernier point nous devions expliquer auparavant ce qu'est l'information et la communication via le WEB avec des mots adaptés à cette tranche d'age.

Avec les élèves de 3eme, nous avons travaillé sur la formation d'« élèves sentinelles » repérés dans l'établissement par leurs pairs pour veiller à ce que ce fléau se canalise.

Il y a quelques années, nous avions également tourné un film avec les élèves. Il fut diffusé dans tout l'établissement mais aussi auprès des familles et lors des journées portes ouvertes.
La presse locale a été conviée pour cet événement ainsi que des élus de quartier , les représentants de l'Etat et de la politique de la ville. Le film a été également envoyé au cabinet du Recteur de mon académie et à la Conseillère Technique auprès du Recteur.
Le harcèlement rime aussi avec les notions de tolérance, d'acceptation de l'autre dans un système éducatif français où les notions d'élitisme et de compétition scolaire créent des inégalités de fait. Et malgré toutes les volontés affichées l'échec scolaire reste malheureusement plus fort chez les CSP défavorisées ou populations précaires.

Parler du harcèlement scolaire c'est aussi travailler l'estime de soi c'est ce que nous faisions au cours des séances hebdomadaires pour faire intégrer aux enfants qu'ils ont de la valeur .
Nous utilisions des outils de travail où ils se sentaient plus en réussite comme le dessin (avec la production d'affiches sur le harcèlement) ou le rap (écriture de textes sensibilisateurs).

Plein d'autres initiatives existent aussi qui accrochent les enfants surtout issus des quartiers prioritaires. A nouveau nous avons travaillé sur la réalisation de films sur l'entrée en 6ème pour ensuite les diffuser aux élèves de CM2 .
A chaque fois ces créations ont permis des débats et des échanges.

Au terme de ces années d'expériences, il me semble indispensable de garder à l'esprit qu'un enfant qui harcèle est en souffrance autant que celui qu'il harcèle : souffrance psychique parfois aussi souffrance sociale.

Il y a dans notre société une injonction à la réussite et elle pèse sur tout le monde, parfois douloureusement.

Brigitte ALBERTI
Assistante sociale scolaire

Académie de Versailles

Argenteuil : *Une dynamique collective avant tout*

Le 15 mars dernier, Argenteuil était une fois encore le théâtre d'un événement tragique : deux adolescents de 15 ans sont accusés d'avoir donné la mort à une camarade de classe elle même âgée de 14 ans et prénommée Alisha.

Ce terrible fait divers suscita un emballement médiatique et avec lui son inévitable cortège de déclarations de la part de politiques en campagne et d'observateurs en tous genres.

Nous, assistantes sociales scolaires, n'avons pas pour habitude de prendre place devant les micros pour témoigner. Notre déontologie au contraire, nous incite à rester des plus discrètes même quand sous le coup de l'émotion des phrases inexactes sont prononcées.

Aujourd'hui nous avons toutefois décidé de nous exprimer, pour détailler toutes les actions de prévention du harcèlement scolaire et de toute forme de violences que nous avons menées durant des années et que nous menons encore auprès de quantité d'élèves.

Nous voulons aussi à notre tour alerter sur ce que les jeunes nous disent de la violence, sur leur expérience des réseaux sociaux et de la responsabilité qui incombe aux adultes.

Déja il est indispensable de rappeler que tout ce travail de prévention a été pensé et réalisé en concertation avec la direction de nos établissements et les équipes pédagogiques. Il a toujours été important pour nous que le CESC se saisisse de ces thématiques, car c'est bien le lieu où les réflexions transversales se mènent.

Alors il est vrai qu'en tant qu'Assistantes Sociales nous étions souvent l'élément moteur mais la dynamique était réellement collective.
C'est dans ce cadre que nous avons développé nos actions en nous appuyant, entre autres, sur le site « non au harcèlement » créé par le Ministère de l'Education Nationale en 2011 puis relancé en 2012. Ce site propose des supports « officiels » tels que les vidéos « les claques », « les injures », «les rumeurs ».

Certains d'entre nous se sont appuyés également sur l'expérience du centre de consultation et formation à la thérapie brève et stratégique de l'École de Palo Alto, « A 180 degrés », qui encourage et aide les jeunes victimes, à trouver en eux leurs propres ressources et stratégies pour faire en sorte que le harcèlement s'arrête.

Voici de quelle manière tout cela pouvait se décliner :

Avec les 6èmes : Lutte contre les stéréotypes et les discriminations, action qui peut être menée à partir d'un film «Billy Elliot » par exemple, de magasines de jouets, de magasines publicitaires, d'expositions du centre Hubertine Auclert.
Avec les 5èmes : Lutte contre le harcèlement et le cyber harcélement à travers le visionnage de courts-métrages puis échanges avec le groupe, théâtre forum ;
Avec les 4èmes : Egalité dans les relations filles-garçons, avec interventions de partenaires extérieurs telle que l'association Du côté des femmes, théâtre forum ;
Avec les 3èmes : Lutte contre les violences faites aux femmes avec expositions du centre Hubertine Auclert et échanges ensuite avec les jeunes, travail avec la Maison des femmes d'Argenteuil, interventions de partenaires extérieurs (association Du côté des femmes, association Voix de femmes etc...)

Et bien sur nous continuons ensuite dans les lycées en adaptant les supports aux classes et aux tranches d'âge.

Au cours de ces interventions qui ne sont surtout pas des cours magistraux, où la parole de chacun est encouragée, nous engageons un véritable dialogue avec les élèves. Et que nous disent ils ?

- ils comprennent fort bien la définition du harcèlement et l'engrenage dans lequel la victime, le(s)auteur(s) et les témoins s'enfoncent peu à peu.
- Ils témoignent de l'empathie à l'égard des jeunes qui sont montrés dans les vidéos ou les clips
- ils se retrouvent parfois dans telle ou telle posture et sont en capacité de le reconnaître.
- Ils sont inspirés quand il faut prendre le stylo, le crayon ou la caméra et inventer à leur tour des outils pour faire réfléchir leurs camarades.

Mais aussi , ils reconnaissent les insultes qui fusent, les vannes pour faire rire, les chahuts brutaux pour jouer. Les relations entre les adolescents sont souvent emprunts d'une forme de dureté. Il faut avoir une carapace pour supporter l'inévitable remarque sur la nouvelle coiffure, la déformation du prénom ou du nom de famille, la vanne sur les origines.

Mais par contre ils sont rares ceux qui admettent que cela les touche, que cela les peine « on n'est pas des victimes ».

Et puis on partage après sur ce qu'ils voient eux même à la télé, ces fameuses émissions de télé-réalité où une grossièreté chasse l'autre, une outrance en appelle une autre, où les larmes, les cris et insultes font le buzz. Ils nous parlent des vidéos chocs qui s'échangent et des réseaux sociaux qu'ils fréquentent. Cette immense « dark » cour de récréation où tout semble permis.
Et effectivement souvent nous sommes frappés par une forme de banalisation de la violence mais nous constatons qu'elle intervient surtout quand l'adulte qu'il soit parent, enseignant ou éducateur n'est pas présent. Les mots, les gestes semblent ne plus avoir de filtre. Tout outrance est permise.

Il faut donc que les adultes prennent place. Il faudrait que les autorités de régulation s'expriment sur les émissions de télé réalités et leur contenu souvent dégradant voire humiliant pour les participants.
Il faut aussi que les réseaux sociaux fassent l'objet d'une réflexion de grande ampleur. La censure n'est certes pas la solution pourtant on y écrit, on y poste des mots et des images qu'on ne s'autoriserait jamais à dire ou montrer dans la vraie vie. Et ce phénomène là ne se pose pas que pour les jeunes.

Et enfin plus que tout il faut permettre à toute cette jeunesse de pouvoir à nouveau s'ancrer dans la réalité.

La crise sanitaire a aujourd'hui fermé tous les lieux de convivialité les lieux éducatifs, sportifs et culturels. La seule lucarne sur le dehors est l'écran du téléphone, de l'ordinateur ou de la télé. Cela ne peut durer trop longtemps sans qu'il y ait de véritables conséquences sur le développement de nos élèves.

Albine CAILLE, Gaelle COULAUD, Marie Laure HURET
Assistantes sociales scolaires
sur le Val d'oise

YouTube

Les claques - Agir contre le harcèlement à l'École - YouTube

Visit

Académie de Grenoble

«Nous avons toute notre place en primaire »

De 2017 à 2020, j'ai mené des actions ciblées de lutte contre le harcèlement dans le premier degré. En effet en tant que Conseillère Technique de bassin j'ai été référente pour les 40 écoles maternelles et primaires du territoire en 2019/20.
Par ailleurs j'étais également référente « harcèlement » pour le département dans le cadre du dispositif national 3020 et de la plateforme académique.

La première de mes actions a été de me faire connaître et reconnaître en participant à des réunions d'IEN, de directeurs en formation ou des réunions de bassins d'équipes enseignantes et non enseignantes (PSY EN, Infirmières.., mais aussi ATSEM).

Ces temps d'informations (et non de formation qui auraient nécessité plus de temps et de moyens) ont permis de parler des dispositifs mais aussi de répondre aux questions des collègues enseignants très anxieux, parfois désemparés face à ces situations très compliquées.

Il était essentiel d'aider ces professionnels à repérer les situations de harcèlement (ne pas les nier) et les accompagner. Ensuite j'assurais aussi un lien avec leur IEN et avec les familles. Pour cela, j'ai construit des outils et les ai affinés au fur et à mesure pour mieux répondre à leurs questions.

Ma mission de référente « harcèlement » m'a aussi donné une légitimité et je tiens à dire qu' en tant qu'assistante sociale, nous sommes là pleinement à notre place.

Mais évidemment cela nécessite d'y mettre des moyens humains qui passent par la création de postes spécifiques au 1er degré.

J'ai aussi mené trois soirées débats sur ce thème auprès des parents et des équipes enseignantes et non enseignantes. Ces expériences, menées à la demande d'une association de parents d'élèves ou d'un élu municipal et d'un IEN ont permis à partir d'une présentation conçue avec les outils de la plate-forme Non Au Harcèlement (NAH) d'entendre les questions de chacun, de faire de la médiation et d'éviter l'escalade d'un conflit au sein d'une école. Il en aurait fallu davantage mais avec quels moyens !!!
J'ai eu aussi de nombreux liens avec des familles qui demandaient de l'aide pour que la situation de harcèlement soit reconnue par l'équipe enseignante.
Mes interventions reposaient entre autres sur le conseil et l'orientation et dans ce cas notre connaissance des partenaires sur le secteur, des personnels qui peuvent aider spécifiquement est importante.

Ces trois dernières années de ma carrière professionnelles ont été extrêmement riches. Et je suis absolument convaincue que l'assistante sociale scolaire a toute sa place dans le 1er degré pour mener ces actions et soutenir la communauté éducative face à cette épineuse problématique du harcèlement scolaire. Car après tout, être un relais, un pivot pour conseiller, aider, orienter et accompagner, c'est le fondement même de nos missions d'assistante sociale scolaire.

Isabelle CIMA
Conseillère Technique de service social
Bassin de Valence (Drôme) - En retraite depuis Sept 2020

Les actions de prévention : un secteur devenu concurrentiel

On le sait, nous l'avons à plusieurs reprises traité dans notre revue, le travail social est traversé aujourd'hui par des logiques de marché à conquérir. Nombre de structures associatives de proximité qui peinent à voir leur budget renouvelé de façon pérenne se lancent donc dans la mise en place d'actions de prévention qu'elles vendent « clés en main » aux établissements scolaires, souvent encouragées en cela par les départements qui y voient une manière de mieux contrôler l'usage de leurs subventions.
Le travail de diagnostic et l'articulation avec les équipes pédagogiques sont souvent négligés. Quand nous, assistantes sociales scolaires, essayons d'alerter sur les limites de ces interventions, nos remarques sont parfois mal perçues. Et nous perdons beaucoup d'énergie à nous caler, à nous expliquer, à nous comprendre...

Et pourtant du travail de prévention, il y en a pour tout le monde mais il serait souhaitable que les associations et notamment celles qui interviennent dans le champ de la prévention spécialisée retrouvent leur cœur de cible à savoir les jeunes sur les quartiers où ils vivent.
Le temps scolaire n'est qu'une partie de leur vie et ils ont assurément besoin d'interlocuteurs sociaux le soir, les week-ends et durant les vacances scolaires. Au lieu de cela on constate une disparition des structures relais. C'est comme si tout le monde voulait intervenir au sein de l'école et lutter contre le décrochage scolaire, même ceux qui ne connaissent pas réellement notre institution.

Académie de Corse

C'était mieux avant...

Nous observons depuis quelques temps une montée des faits divers impliquant nos collégiens et nos lycéens. Cela fait la une des journaux avec des titres accrocheurs voire racoleurs.

Chaque fois que j'entends ces annonces, je pense aux collègues des établissements scolaires où sont ces jeunes, qu'ils soient victimes ou agresseurs. Et je ressens le besoin de trouver des raisons à ces actes. Attention, je ne dis pas d'excuser mais de comprendre par quel cheminement est passé l'agresseur pour en arriver à ce crime, ce délit.

Aurions-nous pu, nous tous travailleurs sociaux (de l'Education Nationale, de l'ASE, de la Prèv...) éviter ces dérapages ?
Ces jeunes étaient-ils connus par nos services ?

Sont-ils déjà cabossés par les accidents de vie de leurs parents ?
Ont-ils été victimes eux-mêmes d'agression, d'harcèlement, de maltraitance ?
Ont-ils subi la violence de leur quartier, l'indécence de notre société de consommation ?
Sont-ils les victimes collatérales du COVID suite au confinement, au couvre-feu, à l'arrêt de la culture, à la fermeture des clubs de sport, à la diminution drastique du lien social...

Je me dis que ces faits divers impliquant des mineurs sont liés à la problématique des grandes villes, dans ces banlieues désertées par les services publics, dans ces zones de non-droit…. Cela me permet de mettre de la distance et me rassure. Je ne suis pas concernée, les jeunes de chez moi ne sont pas comme ça !!!
C'était un peu trop simpliste…

Et voilà que c'est tombé : 2 fois en 1 trimestre des mineurs de mes établissements scolaires ont fait la UNE du journal régional (presse, TV, radio…), et la Une des réseaux sociaux !
Chez moi c'est une région principalement rurale et montagneuse, la plus grande agglomération ne dépasse pas 50 000 habitants. Pour vous donner un ordre de grandeur, Paris rassemble 21 200 habitants au Km2 et ma région est à 38 habitants au Km2.

Pour revenir, à notre actualité, la violence chez les jeunes :
Il y a eu tout d'abord deux collégiennes (6ème et 5ème) qui ont déposé plainte pour agression sexuelle et viol, avec en toile de fond du chantage suite à la parution de « nude » des jeunes filles. Cinq garçons mineurs ont été interpellés, mis en garde à vue, incarcérés quelques temps puis scolarisés ailleurs dans l'attente d'un jugement.
Ensuite, 5 collégiens ont violemment frappé un lycéen à terre à coup de bâtons et de jets de pierres pour une histoire de foot dans un parc en plein jour.
Cette scène, d'une grande violence, a été filmée par une caméra de surveillance. La vidéo s'est retrouvée sur les réseaux sociaux. Un parti politique d'extrême droite s'en est emparé pour dénoncer « l'inaction des élus locaux et la « banlieurisation » de notre région ».

La publication de ces faits divers sur un territoire à faible densité rend tout retour à une scolarité difficile, tant pour les victimes, que pour les agresseurs.

Ces deux actualités ont été le sujet principal du « café du commerce », tout le monde avait un avis à donner, à qui connaissait la famille des agresseurs, à qui connaissait celle des victimes, certains jetaient la pierre aux parents, d'autres aux médias, au pouvoir public, à l'Ecole, aux réseaux sociaux, au COVID, à la jeunesse elle-même…
Je me suis retrouvée à accompagner aussi bien les familles des jeunes filles victimes que celles des garçons suspectés de viol et ceux suspectés de coups et blessures en réunion. Ils étaient tous effondrés, les parents étaient sonnés.
Et l'onde de choc allait encore se faire ressentir quelques temps.

Les équipes des établissements scolaires ont dû intervenir dans les classes pour proposer un temps de paroles encadré par des adultes ressources. Des médiateurs sécurité ont été sollicités pour sécuriser les abords des établissements pour éviter des représailles.
Pour autant, nous ne pouvons pas parler sur mon territoire de « banalisation de la violence » chez nos jeunes. Il n'y a pas de phénomène de bande, de rixes. Il s'agit actuellement de faits isolés.
Aujourd'hui arrive un nouvel épisode de confinement d'un mois, cela permettra de calmer les esprits et les tensions sur les quartiers où sont implantées les familles des mineurs concernés.

Notre « café du commerce » pourra donner son avis sur la liste des commerces essentiels, les 10km autorisés, le nombre de lits en réanimation, la vaccination…
Une actualité en chasse une autre.

Mais une nouvelle fois, l'espace public va se vider. Et on sait que la nature a horreur du vide, comment nos jeunes vont-ils vivre ces 4 semaines… Quelle seront les conséquences de ce nouveau confinement ?

Au niveau national, nous voyons aujourd'hui la montée de la violence des jeunes comme une des conséquences des confinements et de la fermeture des lieux de vie.
L'Ecole et son service social en faveur des élèves ne peuvent pas à eux seuls lutter contre ce phénomène.

Pour lutter contre cette banalisation de la violence, ne faut-il pas remettre des adultes bienveillants dans l'espace public : entraineurs de sport, animateurs de MJC, bénévoles des associations, éducateurs de rue, personnels des maisons de quartiers, artistes de rue…
C'est-à-dire un retour à une vie normale, à une vie d'avant. Nous l'espérons tous.

Anna DELPAS
Assistante sociale scolaire de Corse

Ça bouge dans le travail social !

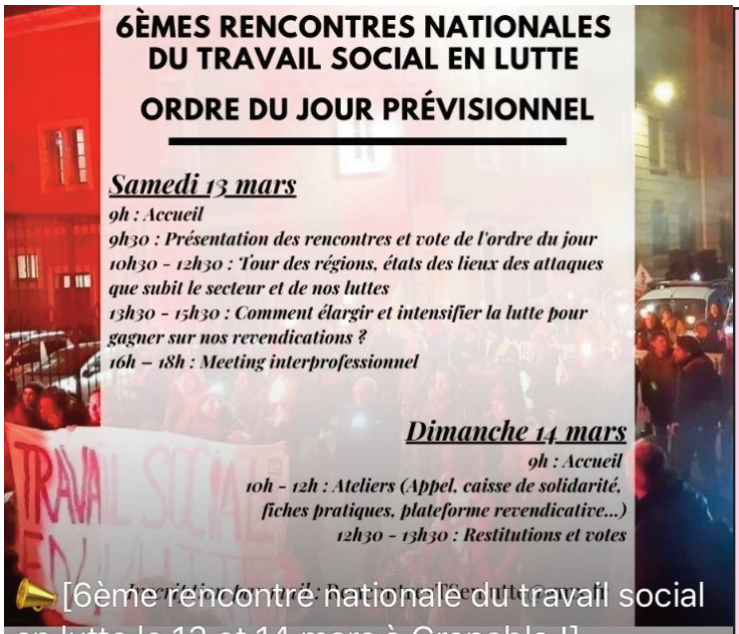

[6ème rencontre nationale du travail social en lutte le 13 et 14 mars à Grenoble !]

Les 6èmes rencontres du Travail Social en Lutte se sont réunies à Grenoble les 13 et 14 mars pour faire un point sur la situation dans le champs du travail social, sur les luttes en cours et organiser ensemble les 3 jours de mobilisations des 7-8-9 avril.

Comme d'habitude des échanges riches entre différents professionnels et différentes structures du public comme du privé…

Une organisation en présentiel par des professionnels qui montrent leur capacité d'adaptation… des craintes grandissantes avec la période, une alerte sur les conditions de vie et de formation des étudiant.es en travail social mais toujours la même volonté de se mobiliser pour rendre visible nos professions, celles et ceux que nous accompagnons et obtenir pour tous et toutes des revalorisations.

Appel à mobilisation...

Après les mobilisations du 3 décembre, du 21 janvier et du 15 février, le social et le médico-social se sont mobilisés les 7-8-9 avril dans plus de 40 villes de France pour rendre visible les invisibles, obtenir des moyens -notamment en personnel -pour accueillir et accompagner les publics et une revalorisation de nos salaires.

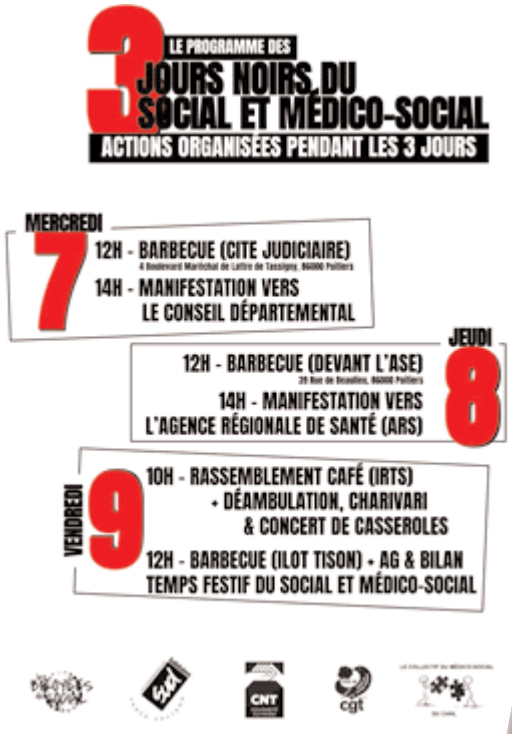

Rejoignez les AG de vos départements qui soutiennent les luttes en cours et s'organisent pour les mobilisations à venir.
Prochaine AG des rencontres nationales le 26 avril 2021
Retrouver les infos sur la page Facebook : Commission de Mobilisation du Travail Social Ile-de-France/AG Travail Social en Lutte Grenoble/ Les Broyés du Social (Poitiers)/ collectif travail social du Gard…

Les 7, 8 et 9 avril, dans les SSIAD, SSAD,EHPAD, Conseil Départementaux, CCAS… On se bouge pour nos conditions de travail, nos missions et nos salaires !

ALERTE SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE FORMATION DES ÉTUDIANT.E.S EN TRAVAIL SOCIAL !

Appel des étudiant.e.s et professionnel.le.s du social et du médico-social réuni.e.s lors des 6ème rencontres du travail social en lutte à Grenoble les 13 et 14 mars 2021

Nous étudiant.e.s du secteur social et médico-social, subissons – comme les étudiant.e.s des universités – de plein fouet la précarité, accrue depuis le début de la crise sanitaire et sociale ; au point que des étudiant.e.s n'arrive pas à se nourrir ou peinent à payer leur loyer. Nous étudions ou travaillons 35h par semaine dans le cadre de la formation et devons souvent travailler en plus pour financer nos études. Depuis le début de la crise COVID, nous avons vu nos conditions de vie se dégrader : perte des jobs étudiants, « survie » économique basée sur nos gratifications de stage (3,90€/h) et les bourses régionales lorsque nous y avons accès. Nous devons parfois batailler pour accéder aux fonds d'aide d'urgence régionaux (En Rhône Alpes par exemple : obligation d'une orientation par une assistante sociale auquel il est très difficile d'accéder dans l'urgence ; critères méritocratiques d'accès...).

RÉFORME DES DIPLÔMES :

La réforme des diplômes de niveau II – d'Assistant.e de service social ; d'Educatrice. teur spécialisé.e ; d'Eduactrice.teur de jeunes enfants et de Conseiller.ère en économie sociale et familiale – mise en place depuis la rentrée 2018 participe de cette situation de stress pour les personnes en formation. En effet, les premières promotions issue de cette ré-ingénierie des diplômes essuient les plâtres d'une réforme mise en place en catastrophe par les écoles depuis bientôt trois ans. Le passage des épreuves certifiantes est organisé de manière très disparate selon les écoles et les territoires, déstabilisant toujours plus les étudiant.e.s.

CRISE SANITAIRE :

Depuis un an nous subissons dans nos établissements de formation les conséquences des choix liés à la gestion de la crise sanitaire : écoles fermées, report d'épreuves certifiantes, stages écourtés ou annulés, cours à distance. Nous accusons la perte de liens entre étudiant.e.s et avec les formateurs. trices, l'isolement ; particulièrement pour celles et ceux entré.e.s en formation pendant cette crise sanitaire. Nous ne sommes pas toutes et tous égaux face à la continuité pédagogique dématérialisée (pas toujours accès à une bonne connexion, à un ordinateur personnel, à un endroit calme où travailler). Ces états de faits tendent à accentuer toujours plus les inégalités sociales scolaires, en réduisant les possibilités d'entraide et de travail collectif ; autant qu'ils participent à dégrader la santé mentale des étudiant.e.s : stress, nervosité, angoisses accrues.

SUR LE TERRAIN les embûches continuent : trouver un stage en temps et en heure devient de plus en plus compliqué depuis le début de la crise sanitaire. La situation actuelle met en péril le maintien en formation de beaucoup d'entre nous. Nombre d'étudiant.e.s ne perçoit pas de rémunération de stage, voire est incité à découper son stage pour ne pas avoir à être gratifié (alors même que certain.e.s pallient dans les structures au manque de professionnel.le.s présent.e.s).

Nous professionnels se devant d'accueillir des étudiant.e.s en formation et intervenant dans les instituts de formation, dénonçons l'absence de mesures en faveur des formations du travail social à la hauteur des besoins du secteur. Nous relevons une situation qui se trouvait déjà alarmante avant le début de la crise COVID. Nous ne pouvons que constater aujourd'hui que les mesures d'urgence qui ont été prises ne constituent aucunement des mesures de soutien à la formation professionnelle. L'arrêté permettant de diminuer le nombre d'heures minimum des stages de terrain pour passer le diplôme en est un exemple frappant.
Depuis longtemps nous constatons l'absence de concertation avec les professionnel.les et les étudiant.es sur tout ce qui touche à l'élaboration des programmes de formation. Aujourd'hui l'absence de transparence sur les textes encadrant les diplômes est criante et insatisfaisante pour les étudiant.e.s comme pour nous, professionnel.les formateurs.trices.

Nous professionnel.les du secteur social et médico-social, intervenons quotidiennement au sein de services qui dysfonctionnent, subissons des surcharges de travail et faisons face à de cruels manques de moyens humains et matériels. Dans ces conditions il nous est de plus en plus difficile de remplir nos missions de formations à l'attention de nos futur.es collègues. Nous constatons que les lieux de stage manquent : les principales institutions et collectivités du secteur ainsi qu'une part de plus en plus importante des services de la fonction publique ne sont pas en mesure d'accueillir des stagiaires dans des conditions dignes. Certaines institutions n'hésitent même plus à recevoir des stagiaires sans mettre en place la gratification, le plus souvent en découpant les périodes de stage.

Les associations bénévoles, qui pallient déjà à l'absence de réponses institutionnelles en matière d'accompagnement social et médico-social, pallient désormais au manque de sites qualifiants en mesure d'accueillir des stagiaires. Ces associations qui n'ont elles-mêmes pas les moyens humains et financiers nécessaires à leur propre fonctionnement se retrouvent à former de futur.es travailleur.ses socieux.ales. Les associations ne sont pas en mesure de financer les gratifications prévues par la loi pour les stagiaires et ne sont pas toujours informées des possibilités de solliciter des fonds publics. A cela s'ajoute le fait que souvent ces associations ne comptent pas de professionnel.le.s du travail social en leur sein.

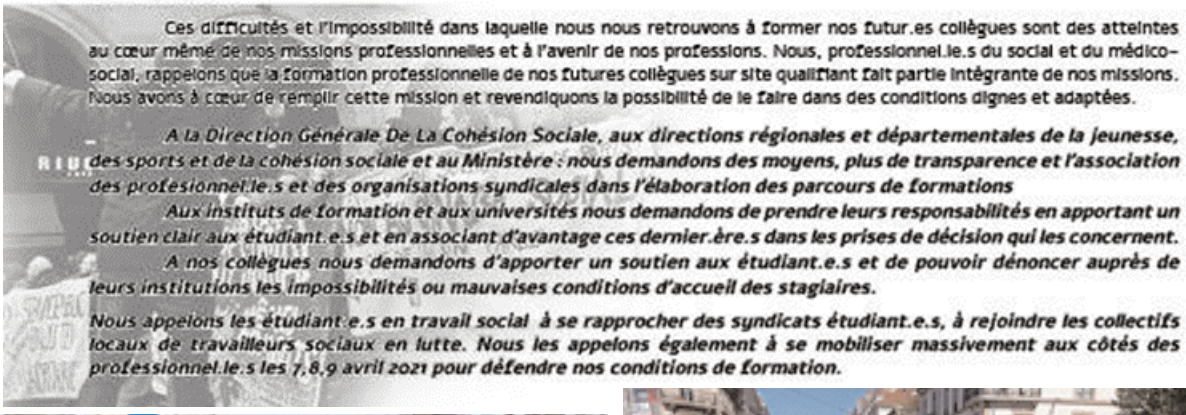

Ces difficultés et l'impossibilité dans laquelle nous nous retrouvons à former nos futur.es collègues sont des atteintes au cœur même de nos missions professionnelles et à l'avenir de nos professions. Nous, professionnel.le.s du social et du médico-social, rappelons que la formation professionnelle de nos futures collègues sur site qualifiant fait partie intégrante de nos missions. Nous avons à cœur de remplir cette mission et revendiquons la possibilité de le faire dans des conditions dignes et adaptées.

A la Direction Générale De La Cohésion Sociale, aux directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et au Ministère : nous demandons des moyens, plus de transparence et l'association des professionnel.le.s et des organisations syndicales dans l'élaboration des parcours de formations

Aux instituts de formation et aux universités nous demandons de prendre leurs responsabilités en apportant un soutien clair aux étudiant.e.s et en associant d'avantage ces dernier.ère.s dans les prises de décision qui les concernent.

A nos collègues nous demandons d'apporter un soutien aux étudiant.e.s et de pouvoir dénoncer auprès de leurs institutions les impossibilités ou mauvaises conditions d'accueil des stagiaires.

Nous appelons les étudiant.e.s en travail social à se rapprocher des syndicats étudiant.e.s, à rejoindre les collectifs locaux de travailleurs sociaux en lutte. Nous les appelons également à se mobiliser massivement aux côtés des professionnel.le.s les 7,8,9 avril 2021 pour défendre nos conditions de formation.

Nathalie ANDRIEUX HENNEQUIN

Bulletin d'adhésion 2020-2021

Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique
Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland – 93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 55 Fax : 01 41 63 15 48
Mél : contact@snuasfp-fsu.org Site : http://snuasfp-fsu.org

Bulletin d'adhésion 2020-2021

COORDONNEES PERSONNELLES

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Date de naissance _____ Tél _____ Portable _____
Grade _____ Echel. _____ Indice _____MAIL: _____
Situation administrative :
Titulaire ☐ Disponibilité ☐ Détaché(e) ☐ Temps partiel _____%
Stagiaire ☐ Contractuel(le) ☐ Retraité(e)

⚠ Vous avez le choix de recevoir la revue POUR de la FSU, par voie dématérialisée ou postale
Merci de cocher l'option choisie : VOIE DEMATERIALISEE ☐ VOIE POSTALE ☐

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Fonction Publique : Etat ☐ Territoriale ☐ Hospitalière ☐
☐ Education Nationale ☐ Armées ☐ Autres .....
Etablissement_____Service d'affectation _____
Ville d'exercice_____Code postal_____ Académie_____
Tél 1 Pro_____

J'accepte de fournir au SNUASFP–FSU les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à les faire figurer dans ces fichiers et traitement automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant directement au SNUASFP FSU.

Tableau des cotisations 2020-2021

Indice	Cotisation	Coût réel	Indice	Cotisation	Coût réel	Indice	Cotisation	Coût réel
365	105	35,7	495	150	51	650	200	68
375	110	37,4	500	155	52,7	661	200	68
386	115	39,1	510	155	52,7	674	205	69,7
397	115	39,1	517	155	52 ,7			
401	120	40,8	519	155	52,7	Etudiants.es- Contractuel.les : 25 €		
407	120	40,8	524	160	54 ,4			
411	125	42,5	533	165	56,1	Retraité.es : 110 €		
417	125	42,5	536	165	56,1	*Temps partiel :*		
419	125	42,5	537	165	56,1	*(Cotisation x temps partiel (%)*		
424	125	42,5	539	165	56,1			
427	130	44,2	549	170	57,8			
436	135	45,9	556	175	59,5			
438	135	45,9	569	180	61,2			
444	135	45,9	572	180	61,2	***Les cotisations ouvrent droit à une réduction ou à un crédit d'impôt de 66 % de leur montant.**		
448	135	45,9	573	180	61,2			
453	140	47,6	578	180	61,2			
458	140	47,6	590	185	62,9			
464	140	47,6	591	185	62,9			
470	145	49,3	597	185	62,9			
474	145	49,3	606	190	64,6			
481	150	51	608	190	64,6			
487	150	51	621	195	66,3			
491	150	51	632	195	66,3			

☐ REGLEMENT PAR CHEQUE
Nombres de chèques ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3
Montant réglé :.....

☐ PRELEVEMENT AUTOMATIQUE :
de 3 à 5 mensualités selon la date d'arrivée !

AUTORISATION
DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
à compléter

Nom et prénom
.....

Adresse .....
.....

LES COORDONNEES DE VOTRE COMPTE

Numéro d'identification international de votre compte bancaire - IBAN

Code international identification de votre banque – BIC

A envoyer accompagné d'un RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE avec votre bulletin d'adhésion ou de réadhésion à : SNUASFP FSU – 104 rue Romain Rolland 93260 Les LILAS

Le.....
Signature